



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

calcul des pensions

Question écrite n° 59884

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les disparités existantes entre la période de référence pour la liquidation des droits à la retraite entre les secteurs public et privé. En effet, la période de référence pour la liquidation des droits à la retraite du secteur public prend en compte les 6 derniers mois d'activité alors que dans le secteur privé ce seront les 25 meilleures années en 2008. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet et de lui préciser les mesures qu'elle entend prendre pour réduire ces inégalités.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59884

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2204